



Résolution N°7 votée par le 23e Congrès National de déi Lénk le 26 avril à Mamer

Se défendre contre les violences de l'extrême droite

Considérant que des éléments de l'extrême droite au Luxembourg sont en voie de radicalisation et deviennent plus militants et agressifs ;

Considérant l'évolution de l'extrême droite dans les pays limitrophes vers des formes d'action de plus en plus violentes ;

Conscient de sa responsabilité de défendre ses membres et sympathisants ;

déi Lénk favorise l'organisation d'ateliers destinés à aider ses membres et sympathisants à faire face aux attaques de l'extrême droite, qu'elles soient verbales, psychologiques ou physiques (stratégies de désescalade, techniques d'autodéfense face à des agressions émanant de groupes fascistes, racistes ou masculinistes, rôle d'un service d'ordre, défense sur les réseaux sociaux, solidarité concrète dans la vie quotidienne, etc.).

Sur le plan international, déi Lénk se doit de se montrer solidaire envers les militants et organisations antifascistes persécutés dans le monde entier à travers des actions symboliques ou des actions pratiques. Aussi déi Lénk se doit d'entrer en contact avec des organisations antifascistes voisines, y compris les plus militantes, afin que nous puissions former un front commun dans la grande région et apprendre de leurs expériences.

Le membres de déi Lénk présent.e.s au 23ème congrès demandent à la coordination nationale de mettre en œuvre une analyse des besoins, de définir les priorités et de concrétiser l'offre ainsi que d'informer les membres de l'évolution de ce travail lors du prochain congrès.

Mamer, le 26 avril 2026